



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE D'OCCITANIE SAISON 2023/2024

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2023

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 29 Juin 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur *(rayer la mention inutile)*

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse du domicile : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de licencié : _____

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District du Gers de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

Qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à _____ Le _____

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.